

**Mambo Salsa - Conditions générales de
vente - Souscription abonnement et
évènement exceptionnel**

Table des matières

1. Préambule : Objet et champ d'application des CGV	2
1.1 Identification de l'association "Mambo Salsa"	2
1.2 Définitions essentielles (Adhérent, Cotisation, Évènement exceptionnel) ..	3
2. Création de compte et statut du participant.....	6
2.1 Inscription sur la plateforme	6
2.2 Distinction entre Adhérent et Non-adhérent.....	8
3. Partie 1 : Les abonnements aux cours hebdomadaires	11
3.1 Description des formules d'abonnement (1 jour/semaine, 2 jours/semaine, Full Pass).....	11
3.2 La période d'essai : conditions d'éligibilité et d'utilisation	13
3.3 Modalités de souscription et de renouvellement des cotisations annuelles	15
4. Partie 2 : Les inscriptions aux évènements exceptionnels (Stages, Soirées).....	18
4.1 Conditions d'accès et tarification (Tarif Adhérent / Non-adhérent)	18
4.2 Processus d'inscription et de confirmation	20
5. Dispositions financières communes	23
5.1 Tarifs et moyens de paiement (Carte Bancaire)	23
5.2 Facturation et preuve de paiement.....	25
6. Conditions d'annulation, de report et de remboursement	28
6.1 Politique d'annulation par le participant : abonnements et évènements.	28
6.2 Annulation ou modification du fait de "Mambo Salsa"	30
7. Responsabilité et obligations des parties	34
7.1 Obligations de "Mambo Salsa"	34
7.2 Obligations et règles de conduite du participant.....	36
8. Protection des données personnelles.....	39

Table des matières

9. Droit à l'image..... 42

10. Droit applicable et juridiction compétente..... 44

1. Préambule : Objet et champ d'application des CGV

1.1 Identification de l'association "Mambo Salsa"

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont conclues entre :

L'association **Mambo Salsa**, d'une part, ci-après dénommée "l'Association" ou "Mambo Salsa".

Et toute personne physique ou morale créant un compte sur la plateforme de l'Association et/ou souscrivant à ses services, d'autre part, ci-après dénommée "le Participant" ou "le Client".

Informations légales de l'Association

Intitulé	Information
Dénomination sociale	Association Mambo Salsa
Forme juridique	Association loi 1901
Numéro RNA	W751185150
Numéro SIRET	819 233 669 00012
Représentante légale	Mme. Laura ZUCCARO
Siège social	Siège social en cours de domiciliation.

Note importante sur le siège social : L'adresse administrative de l'association est en cours de validation. L'adresse officielle et à jour sera communiquée dès que possible sur le site internet de l'Association.

Moyens de contact

Pour toute question ou demande d'information, l'Association est joignable via les canaux suivants :

- **Site web officiel** : <https://www.mambosalsa.fr/> (pour consulter les informations à jour, notamment l'adresse du siège social)
- **Adresse e-mail** : asso@mambosalsa.fr
- **Téléphone** : 06 27 77 84 89 (joignable **uniquement par message texte** de 9h à 18h)

1.2 Définitions essentielles (Adhérent, Cotisation, Évènement exceptionnel)

Pour garantir une compréhension claire et partagée des termes utilisés dans ces Conditions Générales de Vente, les définitions suivantes s'appliquent. Une lecture attentive de ces termes est indispensable avant toute souscription.

Le Participant (ou Client)

Désigne toute personne physique qui a créé un compte personnel sur la plateforme de l'Association. Le Participant peut être un **Adhérent** ou un **Non-adhérent**. La simple création d'un compte ne confère pas le statut d'adhérent.

L'Adhérent

Un **Adhérent** est un Participant qui dispose d'une **Cotisation payante** en cours de validité à une date donnée. Ce statut n'est pas accordé aux Participants bénéficiant de la "Période d'essai".

Le statut d'Adhérent ouvre droit à des avantages spécifiques :

- Un **tarif préférentiel** sur les inscriptions aux Évènements exceptionnels.
- Le **droit de vote** lors de l'Assemblée Générale de l'association.

La Cotisation

La **Cotisation** est le forfait souscrit par un Participant pour accéder aux services proposés. Elle constitue la preuve de son engagement auprès de l'association. Il existe trois types de cotisations :

Type de Cotisation	Statut Conféré	Description
Abonnement Annuel	Adhérent	Forfait payant donnant accès aux cours hebdomadaires pour une année de date à date.
Abonnement Hebdomadaire	Adhérent	Forfait payant donnant accès aux cours hebdomadaires pour une semaine de date à date.
Période d'Essai	Non-adhérent	Cotisation spéciale et gratuite, d'une durée d'une semaine. Elle permet de découvrir les cours hebdomadaires sans engagement mais n'ouvre aucun des droits réservés aux adhérents.

Précision sur la Période d'Essai : L'éligibilité à cette offre a été mise à jour. Elle est désormais **annuelle**, sous des conditions strictes détaillées dans la section dédiée. Vous ne pouvez pas l'activer si une cotisation payante (Annuelle ou Hebdomadaire) est déjà en cours.

L'Évènement exceptionnel

Ce terme regroupe toute activité ponctuelle organisée par Mambo Salsa qui ne fait pas partie du planning régulier des cours hebdomadaires. Ces évènements sont ouverts à tous les Participants, qu'ils soient adhérents ou non, avec une tarification adaptée.

Exemples d'évènements exceptionnels :

- Les **stages** de perfectionnement.
- Les **soirées** dansantes.

- Les **workshops** animés par des artistes invités.

2. Création de compte et statut du participant

2.1 Inscription sur la plateforme

Pour accéder aux services de Mambo Salsa, qu'il s'agisse des cours hebdomadaires ou des évènements exceptionnels, la première étape indispensable est la création d'un compte personnel sur notre plateforme. Cette inscription est gratuite et constitue le prérequis à toute souscription.

Processus de création du compte

La création de votre espace personnel se déroule en plusieurs étapes simples mais obligatoires :

1. **Saisie des informations** : Vous devez remplir le formulaire d'inscription en fournissant les données suivantes :
 - Nom et prénom.
 - Adresse e-mail valide.
 - Genre (homme ou femme).
 - Un mot de passe personnel et sécurisé.
2. **Acceptation des conditions** : Pour finaliser votre inscription, vous devrez cocher une case confirmant que vous avez lu et accepté sans réserve les présentes **Conditions Générales de Vente (CGV)** ainsi que notre **Politique de Confidentialité**. Sans cette acceptation explicite, la création du compte ne peut être validée.
3. **Validation de l'adresse e-mail** : Une fois le formulaire soumis, un e-mail de confirmation vous est automatiquement envoyé à l'adresse que vous avez fournie. Pour activer votre compte, vous devez cliquer sur le lien de validation contenu dans cet e-mail. Votre compte ne sera pleinement fonctionnel qu'après cette étape.

Point de vigilance : La création d'un compte ne vous confère pas le statut d'Adhérent. Elle vous identifie comme un "Participant" et vous permet de naviguer sur la plateforme et de souscrire aux différentes offres.

Responsabilité liée au compte

Une fois votre compte activé, vous en devenez l'unique responsable. Cette responsabilité couvre plusieurs aspects essentiels pour garantir la sécurité et la validité de vos inscriptions.

Responsabilité du Participant	Description
Confidentialité des identifiants	Vous êtes entièrement responsable de la confidentialité de votre mot de passe. Il vous appartient de ne pas le divulguer.
Activités sur le compte	Toute souscription, paiement ou action effectuée depuis votre compte est réputée avoir été réalisée par vous. L'Association décline toute responsabilité en cas d'utilisation de votre compte par un tiers.
Signalement d'incident	En cas de perte, de vol ou de suspicion d'utilisation non autorisée de vos identifiants, vous devez immédiatement en informer l'Association par e-mail à asso@mambosalsa.fr .

Il n'y a pas de restriction d'âge ou de condition particulière pour créer un compte. Les comptes, qu'ils soient actifs ou non, sont conservés par l'Association sans politique de suppression automatique pour le moment.

2.2 Distinction entre Adhérent et Non-adhérent

Au sein de l'écosystème Mambo Salsa, il est fondamental de comprendre la différence entre le statut de **Non-adhérent** et celui d'**Adhérent**. Cette distinction régit l'accès aux services, les droits et les avantages offerts par l'Association.

Le point de départ commun : le statut de Non-adhérent

Toute personne créant un compte sur la plateforme est, par défaut, un **Non-adhérent**. Ce statut vous permet :

- De naviguer sur la plateforme et de consulter les offres.
- De vous inscrire aux **Évènements exceptionnels** (stages, soirées, etc.) au tarif standard.
- De souscrire à une **Période d'Essai** gratuite, si vous n'avez jamais pris de cotisation payante auparavant.

Point de vigilance : Le bénéfice de la **Période d'Essai** permet un accès aux cours hebdomadaires mais ne confère **jamais** le statut d'Adhérent ni les avantages qui y sont liés (tarif préférentiel, droit de vote).

L'acquisition du statut d'Adhérent

Pour devenir **Adhérent**, un Participant doit impérativement souscrire et régler une **cotisation payante** en cours de validité. Il s'agit des abonnements suivants :

- **Abonnement Annuel**
- **Abonnement Hebdomadaire**

Ce statut vous est acquis dès le premier jour de validité de votre abonnement et vous confère des droits exclusifs.

Statut du Participant	Condition d'obtention	Droits et accès principaux
Non-adhérent	Création d'un compte personnel.	Accès aux Évènements exceptionnels (tarif standard).
Bénéficiaire Période d'Essai	Avoir un compte et n'avoir jamais eu de cotisation payante.	Accès aux cours hebdomadaires pendant 7 jours. Ne donne pas le statut d'adhérent.
Adhérent	Avoir une cotisation payante (Annuelle ou Hebdomadaire) en cours.	Accès aux cours selon la formule, tarif préférentiel sur les évènements, droit de vote à l'AG, accès au groupe de discussion privé.

Durée et expiration du statut d'Adhérent

Le statut d'Adhérent est directement lié à la période de validité de votre cotisation.

- **Perte du statut** : Vous perdez votre statut d'Adhérent **immédiatement et automatiquement** à la date de fin de votre cotisation. Vous redevenez alors un Non-adhérent et perdez tous les avantages associés. Des e-mails de rappel vous seront envoyés quelques jours avant l'échéance.
- **Renouvellement et continuité** : Si vous souscrivez un nouvel abonnement avant la fin du précédent, sa date de début sera automatiquement fixée pour prendre la suite de l'abonnement en cours, garantissant ainsi une continuité de votre statut d'Adhérent sans interruption.

Cas pratique : Tarif préférentiel pour les Évènements exceptionnels

Pour bénéficier du tarif Adhérent sur un Évènement exceptionnel, votre statut doit être valide **uniquement au moment de l'achat du billet**.

Exemple concret : Votre abonnement annuel se termine le 16 décembre 2025. Vous souhaitez vous inscrire à un stage qui aura lieu le 20 décembre.

- Si vous achetez votre billet **le 16 décembre ou avant**, vous bénéficierez du tarif Adhérent, même si vous ne serez plus adhérent le jour du stage.
- Si vous attendez le **17 décembre** pour vous inscrire, vous paierez le tarif Non-adhérent, car votre cotisation aura expiré.

3. Partie 1 : Les abonnements aux cours hebdomadaires

3.1 Description des formules d'abonnement (1 jour/semaine, 2 jours/semaine, Full Pass)

Pour accéder aux cours hebdomadaires, l'Association Mambo Salsa propose trois formules d'abonnement distinctes, chacune conçue pour s'adapter à votre rythme et à vos envies de danser. Chaque abonnement vous donne le statut d'Adhérent et vous permet de participer aux cours hebdomadaires, sous réserve du respect des conditions détaillées ci-après.

Principe fondamental : Définition et utilisation d'un "jour" de cours

Afin d'assurer une gestion claire et équitable pour tous, il est essentiel de comprendre comment est décompté un "jour" de cours dans le cadre de nos formules.

*Un "jour" de cours correspond à l'accès à **un bloc de deux heures de cours d'une même danse** (par exemple, 2h de Salsa ou 2h de Bachata).*

Si vous participez à deux blocs de cours différents le même jour calendaire, votre formule sera débitée de **deux jours** de cours (voir "Cas particulier" plus bas).

L'accès aux cours est libre, sans réservation préalable.

Validation de votre présence

À votre arrivée, vous avez l'obligation de valider votre présence de manière systématique. Cette étape est indispensable pour le suivi de votre formule.

1. **Scannez le QR code** affiché à l'entrée de la salle de cours avec votre téléphone mobile.
2. Présentez l'écran de confirmation à la personne chargée de l'accueil, si elle est présente.

Cette action permet de décompter le jour de cours de votre abonnement pour la semaine en cours.

Les différentes formules d'abonnement

Formule	Description	Idéal pour
1 Jour / Semaine	Accès à un bloc de deux heures de cours de votre choix par semaine, du lundi au dimanche.	Découvrir une danse ou pratiquer de manière régulière mais modérée.
2 Jours / Semaine	Accès à deux blocs de deux heures de cours par semaine, utilisables le même jour ou sur deux jours différents.	Approfondir votre pratique ou combiner deux danses différentes dans la semaine.
Full Pass	Accès illimité à tous les cours hebdomadaires proposés par l'Association.	Les passionnés qui souhaitent danser sans aucune contrainte.

Règle importante sur les jours non utilisés

Les formules "1 Jour / Semaine" et "2 Jours / Semaine" fonctionnent sur un cycle hebdomadaire strict, du lundi au dimanche. Exemple : avec une formule "1 Jour / Semaine", il est possible de venir le samedi et de revenir le lundi suivant.

Point de vigilance : *Un jour de cours non utilisé au cours d'une semaine est définitivement perdu. Il ne peut en aucun cas être reporté sur la semaine suivante.*

Cas particulier : Journée spéciale de 4 heures de cours

Certaines journées, l'Association peut proposer un format exceptionnel de 4 heures de cours, composé de deux blocs de danses différentes (par exemple, 2h de Salsa suivies de 2h de Bachata). L'accès à ce format est soumis à des règles spécifiques.

- **Formule "1 Jour / Semaine"** : Cette formule est **insuffisante** pour accéder à l'intégralité des 4 heures de cours. Elle ne donne droit qu'à l'un des deux blocs de 2 heures.
- **Formule "2 Jours / Semaine"** : Vous pouvez assister à la totalité des 4 heures de cours. Votre présence à cet évènement **consommara l'intégralité de vos deux jours de cours** pour la semaine en cours. Vous devrez scanner le QR code au début de chacun des deux blocs de danse pour valider votre participation.
- **Formule "Full Pass"** : Vous avez accès à l'intégralité des 4 heures sans aucune restriction.

3.2 La période d'essai : conditions d'éligibilité et d'utilisation

Pour permettre à chaque Participant de découvrir ou redécouvrir l'ambiance et la qualité de ses cours, l'Association Mambo Salsa propose une **Période d'Essai** gratuite. Cette offre de découverte de nos activités hebdomadaires est désormais renouvelée chaque année et soumise à des conditions précises qu'il est indispensable de comprendre avant toute activation.

Éligibilité : une offre annuelle sous conditions

La Période d'Essai est conçue comme une opportunité de découverte saisonnière. Son accès est donc régi par les règles suivantes :

Condition d'éligibilité	Description
Fréquence	Chaque Participant peut bénéficier de la Période d'Essai une fois par saison .
Définition de la saison	Une saison s'étend du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Le droit est réinitialisé pour tous le 1er septembre.
Incompatibilité	Il est impossible d'activer une Période d'Essai si une cotisation payante (Abonnement Annuel ou Hebdomadaire) est déjà en cours sur votre compte.

Point de vigilance sur les tentatives d'abus : Toute tentative de contourner ces règles, notamment par la création d'un nouveau compte, sera considérée comme un abus. L'Association se réserve le droit de **suspendre immédiatement l'accès** et de **facturer la semaine d'essai** au tarif de l'abonnement hebdomadaire en vigueur. L'accès aux cours ne sera rétabli qu'après régularisation du paiement.

Activation et durée : 7 jours pour tout essayer

L'activation de votre Période d'Essai s'effectue directement depuis votre espace personnel sur le site.

1. **Activation :** Cliquez sur le bouton intitulé *"Utiliser ma période d'essai de 7 jours"*.
2. **Démarrage immédiat :** L'activation est instantanée. Votre période de 7 jours commence à courir **dès le moment où vous cliquez sur le bouton**. La durée est stricte et ne peut être ni suspendue, ni décalée, quelles que soient les circonstances (absence, jours fériés, etc.).

Une fois activée, la Période d'Essai vous donne un accès illimité à tous les cours hebdomadaires proposés, ce qui est l'équivalent d'une formule **"Full Pass"**.

Cas particulier : la transition entre deux saisons

Une attention particulière doit être portée à l'utilisation de la Période d'Essai à la fin du mois d'août.

*Si vous activez une Période d'Essai qui **chevauche la date du 1er septembre**, elle sera comptabilisée au titre de la **nouvelle saison**.*

Exemple concret : Vous activez votre essai le 28 août. Votre période court jusqu'au 4 septembre. Comme elle se termine après le 1er septembre, cet essai est considéré comme celui de la nouvelle saison. Vous ne pourrez donc pas en utiliser un autre avant le 1er septembre de l'année suivante.

Utilisation et justification de l'accès aux cours

Pendant votre semaine d'essai, vous êtes soumis aux mêmes modalités d'accès que les adhérents. À votre arrivée à un cours, vous devez impérativement justifier de votre droit d'accès :

- **Scannez le QR code** affiché à l'entrée de la salle avec votre téléphone.
- Présentez l'écran de confirmation à la personne en charge de l'accueil.

Le scan de ce QR code valide votre présence et vous autorise l'accès au cours.

Fin de la période d'essai et transition

À l'issue des 7 jours, votre accès aux cours hebdomadaires est automatiquement et immédiatement terminé. Un **e-mail de clôture** vous sera envoyé pour récapituler la fin de votre essai et inclura un **lien direct** vous permettant de souscrire facilement à un abonnement payant pour continuer à danser avec nous et devenir Adhérent.

Rappel important : La Période d'Essai vous donne un accès privilégié aux cours, mais elle ne vous confère **à aucun moment le statut d'Adhérent**. Par conséquent, vous ne bénéficiez pas du tarif préférentiel sur les évènements exceptionnels ni du droit de vote en Assemblée Générale durant cette semaine de découverte.

3.3 Modalités de souscription et de renouvellement des cotisations annuelles

La souscription ou le renouvellement d'une cotisation annuelle est le processus qui vous permet de devenir ou de rester **Adhérent** de Mambo Salsa. Cette démarche s'effectue intégralement en ligne depuis votre espace personnel et suit des règles claires pour garantir la simplicité et la continuité de votre accès aux cours.

Processus de souscription

Que ce soit pour une première inscription ou un renouvellement, la procédure est la même et se déroule depuis votre espace personnel :

1. **Choix de l'abonnement** : Sélectionnez la formule annuelle qui correspond à vos besoins (1 jour/semaine, 2 jours/semaine, Full Pass).
2. **Paie ment sécurisé** : Procédez au paiement par carte bancaire. Il s'agit du seul moyen de paiement accepté.
3. **Activation immédiate** : Votre abonnement annuel est activé dès la confirmation de votre paiement.

Clarification terminologique : Bien que la procédure et le tarif soient identiques pour le Participant, l'Association distingue techniquement une **"Inscription"** (votre tout premier abonnement annuel) d'un **"Renouvellement"** (tout abonnement annuel suivant). Cette distinction est purement interne et n'a aucune incidence sur vos droits ou le montant de votre cotisation.

Date de début de l'abonnement

Le moment où votre abonnement annuel commence dépend de votre situation au moment de la souscription :

Situation du Participant	Date de début de l'abonnement	Objectif
Vous n'avez aucun abonnement en cours.	Démarre immédiatement après la validation du paiement.	Vous permettre d'accéder aux cours sans délai.
Vous avez déjà un abonnement en cours.	Démarre automatiquement à la date de fin de l'abonnement précédent.	Assurer une continuité parfaite de votre statut d'Adhérent, sans interruption ni chevauchement.

Gestion du renouvellement et rappels d'échéance

Afin de vous éviter toute interruption de service, un système de notification est mis en place à l'approche de la date d'expiration de votre abonnement annuel.

Vous recevrez deux e-mails de rappel contenant un lien direct pour faciliter votre réinscription :

- Un premier e-mail **7 jours** avant la date d'échéance.
- Un dernier e-mail de rappel **la veille** de l'expiration.

Il est de votre responsabilité de procéder au renouvellement en temps voulu si vous souhaitez conserver votre statut d'Adhérent et l'accès aux cours sans interruption. En l'absence de renouvellement, votre statut d'Adhérent et les avantages associés prendront fin automatiquement à la date d'expiration de votre cotisation.

4. Partie 2 : Les inscriptions aux évènements exceptionnels (Stages, Soirées)

4.1 Conditions d'accès et tarification (Tarif Adhérent / Non-adhérent)

Les Évènements exceptionnels organisés par Mambo Salsa, tels que les stages et les soirées, sont ouverts à tous les Participants. L'accès à ces activités est cependant soumis à des conditions précises, notamment en ce qui concerne la tarification et les modalités d'inscription.

Conditions d'éligibilité et d'accès

Pour s'inscrire à un évènement exceptionnel, il est impératif de remplir les conditions suivantes :

1. **Posséder un compte personnel** : Seuls les Participants ayant un compte validé sur la plateforme peuvent souscrire.
2. **Respecter le principe du "premier arrivé, premier servi"** : Les places pour chaque évènement sont en nombre **limité**. L'ouverture des inscriptions est annoncée à l'avance par e-mail et sur les réseaux sociaux. Une fois la capacité maximale atteinte, les inscriptions sont automatiquement clôturées.
3. **Caractère nominatif de l'inscription** : Chaque billet acheté est **strictement nominatif** et personnel. Il ne peut en aucun cas être vendu, cédé ou transféré à une autre personne.

Il n'y a **aucune gestion de la parité homme/femme** lors des inscriptions. L'Association encourage un équilibre naturel et peut, à titre informatif, communiquer sur un éventuel déséquilibre pour motiver les inscriptions, mais sans aucune mesure contraignante.

Système de tarification différenciée

L'Association propose deux tarifs distincts pour ses évènements exceptionnels, basés sur le statut du Participant au moment de l'achat.

Tarif	Public concerné	Conditions d'éligibilité
Tarif Adhérent	Les Adhérents de Mambo Salsa.	Disposer d'une cotisation payante (Abonnement Annuel ou Hebdomadaire) valide au moment précis de l'achat .
Tarif Non-adhérent	Les Non-adhérents et les bénéficiaires de la Période d'Essai.	Toute personne ayant un compte mais ne remplissant pas la condition pour le tarif Adhérent.

Point de vigilance : Le statut conféré par la **Période d'Essai** gratuite ne donne **pas droit** au tarif Adhérent pour les évènements exceptionnels. Les Participants en période de découverte paient le tarif Non-adhérent.

Gestion automatisée et non modifiable du tarif

Le tarif applicable est déterminé automatiquement par la plateforme au moment où vous accédez à la page d'inscription.

- Le système **reconnait votre statut** (Adhérent ou Non-adhérent) en fonction de votre compte connecté.
- Il vous **affiche uniquement le prix auquel vous avez droit**. Vous n'avez pas la possibilité de sélectionner manuellement un autre tarif.

Cette règle est stricte et non négociable.

Principe fondamental du tarif au moment de l'achat : Le prix que vous payez est définitivement figé au moment de la transaction. Un changement de statut ultérieur, dans un sens comme dans l'autre, n'entraîne aucune modification du montant payé.

Cas pratiques pour illustrer la règle

- *Exemple 1 : Vous devenez Adhérent après l'achat.*
Vous achetez un billet pour un stage le 1er février au tarif Non-adhérent. Le 15 février, vous souscrivez un abonnement annuel et devenez Adhérent. Le stage a lieu le 28 février. **Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement** de la différence de prix. Le tarif appliqué reste celui du jour de l'achat.
- *Exemple 2 : Vous perdez votre statut d'Adhérent après l'achat.*
Votre abonnement se termine le 10 mars. Le 1er mars, alors que vous êtes encore Adhérent, vous achetez un billet pour une soirée prévue le 25 mars en bénéficiant du tarif Adhérent. Le jour de la soirée, vous ne serez plus adhérent. **Aucun supplément ne vous sera demandé.** Le tarif avantageux vous reste acquis car il était valide au moment de votre paiement.

4.2 Processus d'inscription et de confirmation

La souscription à un évènement exceptionnel se déroule intégralement en ligne depuis votre espace personnel, selon un processus simple et sécurisé. Chaque étape, de la sélection de l'évènement à la justification de votre accès le jour J, est conçue pour être claire et efficace.

Déroulement de l'inscription en ligne

Le processus pour réserver votre place à un stage ou à une soirée est le suivant :

1. **Sélection de l'évènement** : Rendez-vous dans la section "Évènements" de votre espace personnel. Vous y trouverez la liste des activités ponctuelles à venir. Choisissez l'évènement qui vous intéresse.
2. **Lancement de l'inscription** : Sur la page de l'évènement, cliquez sur le bouton "S'inscrire". Cette action vous redirigera vers l'étape de paiement. Le tarif qui vous est présenté est calculé automatiquement en fonction de votre statut (Adhérent ou Non-adhérent) au moment de l'inscription et n'est pas modifiable.

3. **Paiement sécurisé** : Effectuez le règlement par carte bancaire, qui est l'unique moyen de paiement accepté.

Confirmation de votre inscription

Une fois votre paiement validé, votre inscription est immédiatement confirmée. Cette confirmation se matérialise de plusieurs manières pour vous garantir une parfaite traçabilité :

Type de confirmation	Contenu et détails
Confirmation à l'écran	Un message de validation s'affiche instantanément sur le site pour vous notifier du succès de la transaction.
Mise à jour de l'espace personnel	Votre inscription apparaît immédiatement dans une section dédiée de votre compte personnel, vous permettant de la consulter à tout moment.
E-mail de confirmation	Un e-mail récapitulatif complet vous est envoyé automatiquement. Il contient toutes les informations essentielles : le nom, la date et le lieu de l'évènement, ainsi que le montant que vous avez réglé.

Conseil pratique : Conservez précieusement l'e-mail de confirmation. Il constitue votre preuve d'achat et contient tous les détails utiles pour le jour de l'évènement.

Justification de votre droit d'accès le jour de l'évènement

Le jour de l'évènement, vous devez impérativement justifier de votre inscription pour accéder à la salle. La méthode principale est identique à celle des cours hebdomadaires.

- **Scan du QR code** : À votre arrivée, scannez le QR code affiché à l'accueil avec votre téléphone mobile. La validation de votre billet est instantanée et vous autorise l'accès.

Cas particulier : Impossibilité de scanner le QR code

Si vous êtes dans l'incapacité de scanner le QR code (*oubli du téléphone, batterie faible, problème technique*), une procédure manuelle est prévue.

Procédure alternative : Présentez-vous à l'accueil muni d'une **pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire). La personne en charge de l'accueil procédera à une vérification manuelle de votre nom sur la liste officielle des inscrits pour valider votre entrée.

Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir un moyen de justifier votre inscription le jour J. L'accès pourra vous être refusé si aucune vérification, numérique ou manuelle, ne peut être effectuée.

5. Dispositions financières communes

5.1 Tarifs et moyens de paiement (Carte Bancaire)

Les tarifs pour l'ensemble des services proposés par Mambo Salsa (abonnements aux cours hebdomadaires et inscriptions aux évènements exceptionnels) sont fixés par l'Association et communiqués de manière transparente sur le site web et les divers supports de communication. Ils sont exprimés en Euros et s'entendent **toutes taxes comprises (TTC)**. Le montant affiché est le montant final payé par le Participant, sans frais supplémentaires.

Méthode de paiement exclusive : la Carte Bancaire

Pour garantir la sécurité, la rapidité et la traçabilité des transactions, le paiement par **Carte Bancaire est l'unique moyen accepté** pour toutes les souscriptions et inscriptions. Le paiement en plusieurs fois n'est pas proposé ; toutes les offres doivent être réglées en une seule fois au moment de l'achat.

Le processus de paiement est entièrement sécurisé par notre partenaire bancaire, le **Crédit Agricole**, et intègre le protocole **3D Secure**. Cette étape d'authentification forte, gérée par votre propre banque (via un code reçu par SMS, une notification sur votre application bancaire, etc.), est obligatoire pour valider votre transaction et vous protège contre les utilisations frauduleuses.

Validation de la transaction et échec de paiement

Statut du paiement	Conséquences pour le Participant
Paiement réussi	L'inscription ou l'abonnement est immédiatement validé . La place pour un évènement est réservée, ou l'accès aux cours est activé selon les termes de l'offre.
Échec du paiement	L'inscription ou l'abonnement n'est pas validé . Aucune place n'est réservée. Le Participant est invité à vérifier ses informations de paiement et à tenter une nouvelle transaction. En cas de difficultés persistantes, il est invité à contacter l'Association.

Politique tarifaire et promotions

Les tarifs sont votés en Assemblée Générale. Toutefois, l'Association se réserve le droit de les modifier et de proposer des promotions ponctuelles au cours de l'année.

Principe fondamental : le tarif au moment du paiement est définitif. Le prix appliqué à votre transaction est celui en vigueur et affiché sur le site au moment exact où vous effectuez votre paiement.

Cette règle a deux implications importantes :

- 1. Non-rétroactivité des promotions** : Si une promotion est lancée après que vous ayez effectué un achat, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement partiel.
- 2. Application automatique des promotions** : Lorsqu'une offre promotionnelle est active, le tarif réduit s'applique automatiquement sur le site pour la période définie. Aucune action, comme la saisie d'un code promotionnel, n'est requise de votre part.

5.2 Facturation et preuve de paiement

Pour chaque souscription à un abonnement ou inscription à un évènement exceptionnel, Mambo Salsa s'engage à fournir une preuve de paiement claire et détaillée. Ce processus est entièrement automatisé pour garantir transparence et efficacité.

Génération automatique des justificatifs

Dès la confirmation de votre paiement par carte bancaire, deux types de justificatifs sont créés et mis à votre disposition :

Type de justificatif	Canal de diffusion	Moment de la réception	Objectif principal
Reçu de paiement	Envoyé automatiquement par e-mail	Immédiatement après la transaction	Confirmation rapide et simplifiée de votre paiement.
Facture détaillée	Disponible en téléchargement (PDF)	Immédiatement dans votre espace personnel	Document comptable officiel et complet.

Le reçu envoyé par e-mail sert de confirmation instantanée, tandis que la facture au format PDF constitue le document légal de référence pour votre achat.

Contenu et accès à vos factures

Chaque facture générée est un document officiel qui inclut toutes les mentions nécessaires à sa validité.

La facture PDF est la preuve de paiement la plus complète. Elle contient les informations suivantes :

- Un **numéro de facture unique**.
- La date exacte de la transaction.
- Les coordonnées de l'Association Mambo Salsa.
- Le numéro de déclaration au Journal Officiel (JO).
- Le numéro SIREN de l'Association.
- Le détail de la prestation (ex : "Abonnement Annuel - Full Pass" ou "Stage de Bachata - 25/01/2026").
- Le montant total réglé **Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

Vos factures sont archivées et accessibles dans une section dédiée de votre espace personnel. Conformément aux obligations légales de conservation, elles y sont conservées **sans limite de durée**, tant que votre compte reste actif sur notre plateforme. Vous pouvez ainsi les consulter et les télécharger à tout moment.

Gestion des demandes et corrections

Si vous constatez une erreur sur votre facture (montant, libellé de la prestation) ou si vous avez besoin d'un justificatif spécifique, par exemple pour une prise en charge par votre comité d'entreprise, une procédure précise doit être suivie.

*Pour toute demande relative à la facturation, vous devez contacter l'Association **exclusivement par e-mail** à l'adresse suivante :*

tresor@mambosalsa.fr

Veuillez indiquer "Problème de facturation" dans l'objet de votre e-mail pour assurer un traitement rapide de votre demande.

Il est de votre responsabilité de vérifier l'exactitude des informations sur vos justificatifs et de nous contacter dans les meilleurs délais en cas d'anomalie.

6. Conditions d'annulation, de report et de remboursement

6.1 Politique d'annulation par le participant : abonnements et évènements

La souscription à un abonnement ou l'inscription à un évènement exceptionnel constitue un engagement ferme de la part du Participant. L'Association Mambo Salsa, en tant que structure à but non lucratif, base son modèle économique et organisationnel sur ces engagements pour maintenir ses activités. Par conséquent, la politique d'annulation est **stricte, claire et non négociable**.

Principe fondamental : Absence de droit de rétractation et de remboursement

Conformément à l'article L221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux "activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée". Les services proposés par Mambo Salsa (cours, stages, soirées) entrent dans ce cadre.

*En conséquence, tout achat (abonnement ou billet d'évènement) est **définitif**. Aucune demande de remboursement, de report ou de cession à un tiers ne sera acceptée, quelle que soit la raison invoquée par le Participant.*

Annulation d'un abonnement aux cours hebdomadaires (Annuel ou Hebdomadaire)

Un abonnement, qu'il soit annuel ou hebdomadaire, est un engagement ferme. Il est **non remboursable, non cessible et non reportable**. Cette règle s'applique sans aucune exception, y compris dans les situations personnelles suivantes :

- Blessure, maladie ou grossesse.
- Déménagement, même dans une autre ville ou un autre pays.
- Mutation professionnelle ou changement d'emploi du temps.
- Motif personnel ou convenance personnelle.

Le paiement de votre abonnement est considéré comme une contribution qui soutient l'objet associatif de Mambo Salsa. Il n'est pas simplement l'achat d'un service de consommation et ne peut donc faire l'objet d'une annulation en cours d'exécution.

Annulation d'une inscription à un Évènement Exceptionnel (Stage, Soirée)

Votre inscription à un évènement ponctuel est soumise à la même politique de fermeté.

Cas pratique : Que se passe-t-il si j'annule mon inscription à un stage ?

*Imaginez que vous ayez acheté une place pour un stage. Quelques jours avant, un imprévu vous empêche de venir. Conformément à nos conditions, **aucun remboursement ne sera possible**, que vous préveniez 1 mois ou 1 heure avant l'évènement. Votre place est nominative, vous ne pouvez pas la donner ni la revendre. Elle sera simplement perdue.*

Cette règle stricte est indispensable pour garantir la viabilité de nos évènements, dont l'organisation (réservation de salles, rémunération des artistes, etc.) est engagée sur la base du nombre d'inscrits confirmés.

Position sur les cas de force majeure

L'Association Mambo Salsa applique la définition juridique la plus stricte du cas de force majeure, telle que définie par l'article 1218 du Code civil français : un évènement imprévisible, irrésistible et extérieur.

Il est explicitement précisé que les motifs d'ordre personnel, même graves et imprévus, ne sont **pas considérés comme des cas de force majeure** par l'Association pour justifier un remboursement ou un report.

Situation invoquée par le Participant	Position de l'Association
Blessure, même avec certificat médical	Aucun remboursement ni report. La souscription reste due.
Déménagement ou mutation professionnelle	Aucun remboursement ni report. La souscription reste due.
Toute autre raison personnelle	Aucun remboursement ni report. La souscription reste due.

En cas de litige formel initié par un Participant invoquant un cas de force majeure, l'Association maintiendra sa position et appliquera rigoureusement les présentes conditions générales de vente. La gestion de la situation se fera alors dans le cadre légal applicable à un tel litige.

6.2 Annulation ou modification du fait de "Mambo Salsa"

Si l'Association Mambo Salsa met un point d'honneur à assurer la tenue de toutes les activités prévues, des circonstances exceptionnelles ou des cas de force majeure peuvent la contraindre à modifier ou annuler un cours ou un évènement. Les modalités de gestion de ces situations diffèrent selon le type de prestation concerné, afin d'apporter la réponse la plus juste et proportionnée possible aux Participants.

Communication et information des Participants

En cas d'annulation ou de modification, la priorité de l'Association est d'informer les Participants concernés dans les meilleurs délais. L'information sera diffusée via plusieurs canaux pour garantir sa visibilité :

1. **Par e-mail** : Un message sera envoyé à l'adresse électronique associée à chaque compte Participant concerné.
2. **Sur les réseaux sociaux** : L'information sera relayée sur les plateformes officielles de Mambo Salsa.

L'Association s'efforce de communiquer toute modification ou annulation au plus tard **24 heures avant** l'heure prévue. Toutefois, en cas de force majeure soudaine

(professeur malade le jour même, problème technique imprévu dans la salle), ce délai pourra être plus court.

Gestion des cours hebdomadaires

Les cours hebdomadaires s'inscrivent dans un programme riche et varié. L'annulation ou la modification ponctuelle d'un cours (changement de professeur, d'horaire ou de salle) est donc gérée avec souplesse.

Principe de non-compensation : Aucune compensation, remboursement ou report n'est prévu en cas d'annulation ou de modification d'un cours hebdomadaire.

Cette politique se justifie par la nature même des abonnements proposés. Les formules "1 Jour / Semaine" et "2 Jours / Semaine" offrent la flexibilité de choisir d'autres créneaux dans la semaine, tandis que la formule "Full Pass" donne un accès illimité à un grand nombre de cours, garantissant toujours des alternatives.

Gestion des évènements exceptionnels (Stages, Soirées)

Contrairement aux cours réguliers, les évènements exceptionnels sont des prestations uniques et ponctuelles. Une annulation ou une modification substantielle de la part de l'Association ouvre donc droit à des options de dédommagement claires pour le Participant.

Les modifications substantielles incluent un changement de lieu, de date, ou d'horaire principal.

Situation	Options proposées au Participant
Annulation de l'évènement	Le Participant a le choix entre : 1. Un remboursement intégral du montant payé. 2. L'obtention d'un avoir de la même valeur.
Modification substantielle de l'évènement	Les mêmes options que pour une annulation sont proposées : remboursement intégral ou avoir .

Le Participant sera contacté par e-mail pour lui demander de faire son choix entre ces deux options.

Conditions d'utilisation de l'avoir

L'avoir proposé en dédommagement est soumis à des conditions d'utilisation précises pour garantir une gestion simple et équitable :

- **Usage** : Il est utilisable uniquement pour l'achat d'un **autre évènement exceptionnel** (stage ou soirée).
- **Validité** : Il est valable **un an** à compter de sa date d'émission.
- **Caractère personnel** : L'avoir est **strictement nominatif** et lié à votre compte. Il ne peut être cédé ou vendu.
- **Non fractionnable** : Il doit être utilisé en une seule fois pour une transaction d'un montant égal ou supérieur à sa valeur.

Cas de force majeure du côté de l'Association

L'Association peut être contrainte d'annuler une prestation en raison d'un cas de force majeure, c'est-à-dire un évènement extérieur, imprévisible et irrésistible. Sont notamment considérés comme tels :

- **Indisponibilité imprévue d'un professeur** (maladie soudaine, accident).
- **Indisponibilité de la salle** (panne technique majeure, fermeture administrative, grève des transports bloquant l'accès).
- **Décision gouvernementale ou administrative** (confinement, couvre-feu).
- **Alerte météorologique** de haut niveau émise par les autorités compétentes.

Dans ces situations, les mêmes règles de dédommagement que celles décrites ci-dessus s'appliqueront : aucune compensation pour un cours hebdomadaire, et choix entre remboursement ou avoir pour un évènement exceptionnel.

7. Responsabilité et obligations des parties

7.1 Obligations de "Mambo Salsa"

Dans le cadre de la fourniture de ses services, l'Association Mambo Salsa s'engage à respecter un ensemble d'obligations visant à garantir la qualité, la sécurité et la transparence de ses prestations. Ces engagements constituent le socle de la relation de confiance établie avec ses Participants.

Qualité des prestations et sécurité

L'Association s'engage à fournir un environnement propice à l'apprentissage et à la pratique de la danse, en respectant les engagements suivants :

Engagement	Description
Locaux adaptés	Fournir des locaux propres, sécurisés et conformes aux normes en vigueur pour la pratique de la danse.
Encadrement qualifié	Faire appel à des professeurs qualifiés, pédagogues et expérimentés . Le professeur a une obligation de moyen ; il s'engage à transmettre son savoir-faire et à veiller à la sécurité générale du groupe, mais la progression de l'élève reste individuelle et dépend de son propre investissement.
Assurance	Souscrire et maintenir une assurance en responsabilité civile pour couvrir les dommages corporels ou matériels qui pourraient survenir du fait de l'Association ou de ses préposés.

Limite de responsabilité sur les effets personnels : L'Association n'a **aucune obligation de surveillance** concernant les biens et effets personnels (sacs, vêtements, téléphones, etc.) apportés par les Participants. Ces derniers restent sous votre **entière et unique responsabilité**, y compris en cas de vol ou de perte dans les locaux.

Continuité et disponibilité des services

L'Association garantit la fourniture des services auxquels le Participant a souscrit, tout en précisant les conditions de cette disponibilité.

Mambo Salsa s'efforce de maintenir un service continu mais se réserve le droit d'**ajuster le planning** des cours (horaires, salles, professeurs) en cours d'année pour des raisons d'organisation.

Périodes de fermeture annuelle

L'activité de l'Association est suspendue pendant des périodes de fermeture définies chaque année, notamment :

- Durant l'été (juillet et août).
- Pendant les vacances de Noël (environ deux semaines).
- Durant les vacances d'hiver (février) et de printemps (Pâques).

***Impact sur les abonnements annuels** : La souscription à un abonnement annuel est un forfait qui tient compte de ces périodes d'interruption. La durée de validité de votre abonnement, calculée de date à date, **n'est pas prolongée** pour compenser ces fermetures.*

Information et communication

La transparence est une priorité pour Mambo Salsa. L'Association s'engage à **communiquer clairement et en temps utile** toute information importante relative à ses activités. Les canaux de communication privilégiés sont :

- Les **e-mails** envoyés à l'adresse associée à votre compte Participant, pour les informations administratives (confirmations, factures, etc.).
- Les **groupes de discussion WhatsApp**, accessibles à tous les participants, pour les informations urgentes comme les changements d'horaires ou les annulations.
- Les **réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) pour les annonces générales et la promotion des évènements.

Propriété intellectuelle des contenus pédagogiques

Les enchaînements et chorégraphies enseignés lors des cours sont le fruit du travail créatif des professeurs. Leur utilisation est encadrée.

*Les Participants sont autorisés à enregistrer des vidéos des démonstrations des professeurs **exclusivement à des fins personnelles**, pour faciliter leur apprentissage. Cette captation doit se faire avec l'**accord préalable du professeur** concerné. Toute diffusion publique de ces enregistrements sans autorisation est strictement interdite.*

7.2 Obligations et règles de conduite du participant

En devenant Participant de Mambo Salsa, vous vous engagez à respecter un ensemble de règles destinées à garantir un environnement sûr, bienveillant et propice à la danse pour tous. Ces obligations s'appliquent dès votre entrée dans les locaux et durant toute votre participation aux activités, qu'il s'agisse des cours hebdomadaires ou des évènements exceptionnels.

Respect et comportement général

Votre adhésion à l'esprit de Mambo Salsa implique une attitude exemplaire envers tous.

*Chaque Participant doit faire preuve d'un **comportement respectueux** envers les autres danseurs, les professeurs et tout membre du personnel de l'association. Toute forme de harcèlement, de violence verbale ou physique, de discrimination ou d'attitude inappropriée est formellement proscrite.*

Vous êtes également tenu de suivre les **consignes de sécurité et pédagogiques** données par le professeur. Celles-ci sont conçues pour assurer le bon déroulement du cours et prévenir tout risque de blessure.

Justification de l'accès et respect des locaux

L'accès aux activités est conditionné par le respect de procédures claires et le maintien en bon état des lieux mis à votre disposition.

Obligation	Description
Justification de l'accès	Pour chaque cours ou évènement exceptionnel payant, vous devez systématiquement justifier de votre droit d'accès en scannant le QR code prévu à cet effet ou en suivant la procédure de vérification manuelle. Les soirées après les cours peuvent faire l'objet d'un accès libre, qui sera précisé dans leur description.
Respect des locaux et du matériel	Utilisez les salles, vestiaires et équipements avec soin. Vous devez signaler immédiatement à un responsable toute dégradation ou dysfonctionnement que vous pourriez constater.
Tenue et chaussures	Une tenue de danse correcte est attendue. Pour certaines salles, l'utilisation de chaussures dédiées exclusivement à la danse en salle est obligatoire pour préserver les parquets. Lorsque cette règle s'applique, vous en serez informé en amont.

Règles spécifiques aux lieux partenaires (bars, restaurants)

Pour proposer des activités conviviales, certaines de nos soirées ou cours se déroulent dans des lieux partenaires (bars, restaurants). Ces partenariats reposent sur un modèle de confiance et un échange de bons procédés : l'établissement met gracieusement à notre disposition son espace, en contrepartie des consommations des participants.

*Afin de pérenniser ces relations et de continuer à bénéficier de ces lieux, une **consommation de courtoisie par participant est vivement attendue**. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation donnant lieu à une sanction, le respect de cette règle est un acte de soutien essentiel à la communauté Mambo Salsa. Participer, c'est aussi contribuer à la viabilité de nos évènements.*

Responsabilité individuelle

Vous êtes le seul garant de vos biens et de votre condition physique.

*Les **effets personnels** (sacs, vêtements, téléphones, etc.) que vous apportez restent sous votre **entière et unique responsabilité**. L'Association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.*

Mesures disciplinaires en cas de manquement

Le non-respect des règles énoncées ci-dessus expose le Participant à des sanctions graduées, appliquées par les professeurs ou les responsables de l'Association en fonction de la nature et de la gravité des faits.

1. **Avertissement oral** : Pour un manquement mineur, un simple rappel à l'ordre verbal sera fait. Il s'agit d'une mesure préventive visant à corriger immédiatement le comportement.
2. **Exclusion temporaire** : En cas de récidive ou de comportement plus sérieux perturbant l'activité, le Participant pourra être **exclu du cours ou de l'évènement en cours**, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement.

Pour les comportements les plus graves (harcèlement, violence, vol, etc.), l'Association se réserve le droit d'appliquer les mesures maximales.

*En cas de faute grave ou illégale, l'Association pourra prononcer l'**exclusion définitive** du Participant de l'ensemble des activités de Mambo Salsa, sans aucun remboursement des sommes déjà versées. Ces mesures disciplinaires peuvent être appliquées de manière cumulative selon la gravité des faits.*

8. Protection des données personnelles

Dans le cadre de ses activités, l'Association Mambo Salsa collecte et traite des données personnelles vous concernant. Cette section a pour objectif de vous informer de manière transparente sur l'utilisation de vos données, les droits dont vous disposez et la manière de les exercer, en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la loi française.

Données collectées et finalités du traitement

La création de votre compte Participant et la souscription à nos services impliquent la collecte de données strictement nécessaires à la bonne gestion de notre relation.

Type de Données Collectées	Finalités du Traitement
Données d'identification (Nom, prénom, genre, adresse e-mail)	Gestion administrative : Création et gestion de votre compte, traitement des inscriptions, facturation, envoi des confirmations de paiement et des rappels d'échéance.
Données de navigation et de connexion	Fonctionnement du site : Utilisation de cookies techniques essentiels pour sécuriser votre connexion, permettre le processus de paiement et assurer le bon fonctionnement de votre espace personnel.
Adresse e-mail (avec consentement)	Communication et promotion : Envoi de newsletters, d'offres promotionnelles et d'informations sur les activités de l'association (nouveaux cours, évènements, etc.).

Précision sur les données de paiement : Lors d'une transaction, des informations complémentaires comme votre adresse postale peuvent être demandées par notre partenaire de paiement pour la sécurisation de la transaction (protocole 3D Secure). L'Association Mambo Salsa **ne stocke pas** ces données d'adresse postale.

Partage de vos données avec des tiers

Vos données personnelles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées. Elles ne sont partagées qu'avec des partenaires de confiance, et uniquement lorsque cela est nécessaire à la réalisation des services.

- **Palements** : Les informations nécessaires à la transaction sont transmises de manière sécurisée à notre partenaire bancaire, le **Crédit Agricole**.
- **Communications promotionnelles** : Lorsque vous y avez consenti, votre adresse e-mail est utilisée via l'outil **BREVO** pour l'envoi de nos newsletters et communications marketing.
- **Communications administratives** : Les e-mails liés à la gestion de votre compte (confirmation d'inscription, factures, rappels) sont envoyés via un **serveur de messagerie interne** géré par l'Association.

Gestion des cookies

Le site <https://www.mambosalsa.fr/> utilise uniquement des **cookies techniques strictement nécessaires** à son fonctionnement. Conformément à la réglementation, ces cookies ne requièrent pas votre consentement car ils sont indispensables pour :

- Maintenir votre session active lorsque vous vous connectez à votre compte.
- Assurer le bon déroulement et la sécurité du processus de paiement.

Aucun cookie de suivi, de mesure d'audience ou publicitaire n'est utilisé sur notre site.

Vos droits sur vos données personnelles

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez de plusieurs droits concernant vos données personnelles, que vous pouvez exercer à tout moment.

Droit d'accès, de rectification et d'opposition

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et vous adressez un mail à asso@mambosalsa.fr pour les rectifier.

Consentement à la communication marketing

Votre consentement pour recevoir nos communications promotionnelles est recueilli via une **case à cocher distincte et non pré-cochée** lors de la création de votre compte. Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment, soit via le lien de

désinscription présent dans chaque e-mail, soit depuis les paramètres de votre compte.

Droit à l'effacement (droit à l'oubli)

Les données de votre compte sont conservées **indéfiniment**, tant que vous ne demandez pas leur suppression. Pour exercer votre droit à l'effacement et demander la suppression définitive de votre compte et de toutes vos données personnelles, la procédure est la suivante :

1. Envoyez un e-mail avec votre demande à l'adresse : asso@mambosalsa.fr.
2. Des vérifications seront effectuées pour confirmer que vous êtes bien le titulaire du compte associé à l'adresse e-mail.
3. Une fois votre identité validée, la suppression de vos données sera effectuée dans un délai de **quelques jours**.

En cas de difficulté dans la gestion de vos données, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

9. Droit à l'image

Dans le but de promouvoir ses activités et de partager l'énergie de sa communauté, l'Association Mambo Salsa est amenée à réaliser des captations photographiques et vidéo lors de ses cours, stages et soirées. L'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente vaut autorisation expresse de la part du Participant pour la captation et l'utilisation de son image, dans le respect des modalités définies ci-après.

Cadre de l'autorisation

En acceptant ces CGV, vous autorisez l'Association Mambo Salsa à vous photographier ou à vous filmer dans le cadre de ses activités. Cette autorisation couvre l'utilisation, la reproduction et la diffusion de votre image à titre gracieux.

Aspect	Conditions de l'autorisation
Finalité	Utilisation exclusivement promotionnelle des activités de Mambo Salsa. Cela inclut l'illustration de la vie de l'association, la promotion d'évènements futurs et la communication générale.
Supports de diffusion autorisés	- Le site web officiel de l'Association : https://www.mambosalsa.fr/ - Les comptes de réseaux sociaux officiels de Mambo Salsa (notamment Facebook et Instagram).
Durée de l'autorisation	L'autorisation est accordée pour une durée de 5 ans à compter de la date de la prise de vue. Passé ce délai, l'Association s'engage à ne plus utiliser ces images pour de nouvelles publications.

L'Association s'engage à n'utiliser que des clichés valorisants et respectueux, qui reflètent positivement l'ambiance des cours et évènements. Aucune image susceptible de porter atteinte à votre réputation ou à votre vie privée ne sera publiée.

Votre droit de retrait : comment demander la suppression d'une image ?

Vous conservez un contrôle sur votre image. Si une photo ou une vidéo spécifique sur laquelle vous apparaissez de manière identifiable ne vous convient pas, vous disposez d'un droit de retrait que vous pouvez exercer simplement et à tout moment.

Procédure à suivre pour une demande de retrait

1. **Identifiez le contenu** : Faites une capture d'écran de l'image ou de la vidéo concernée.
2. **Envoyez un e-mail** : Adressez votre demande à l'adresse e-mail suivante : asso@mambosalsa.fr.
3. **Contenu de l'e-mail** : Votre message doit impérativement inclure :
 - La capture d'écran du média à retirer.
 - Le lien URL vers la page où le média est publié (si possible).

L'Association s'engage à traiter votre demande dans les meilleurs délais et à retirer le contenu concerné de ses plateformes de communication.

10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui en découlent, sont régies et interprétées conformément au **droit français**, qui s'applique de manière exclusive. Cette disposition garantit que toute relation contractuelle entre l'Association Mambo Salsa et le Participant est soumise à un cadre juridique unique et clairement défini.

En cas de désaccord ou de litige, l'Association et le Participant s'engagent à rechercher une solution amiable avant d'initier toute procédure judiciaire.

Tentative de résolution amiable

Le Participant qui souhaite formuler une réclamation doit adresser sa demande par écrit à l'Association, exclusivement par e-mail à l'adresse suivante :

asso@mambosalsa.fr

Pour assurer un traitement efficace, l'e-mail devra contenir une description claire et détaillée du motif du litige. L'Association s'engage à examiner la réclamation et à y répondre dans les meilleurs délais, dans le cadre d'une **négociation directe** visant à trouver une issue mutuellement acceptable.

Recours à la médiation de la consommation

Si la tentative de résolution amiable par négociation directe n'aboutit pas, le Participant, en sa qualité de consommateur, a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément aux articles L. 611-1 et suivants du Code de la consommation. Cette démarche est une alternative non judiciaire pour tenter de résoudre le litige.

Principe de la médiation : Le recours à la médiation est une option pour le Participant, mais il ne constitue pas une obligation. L'Association Mambo Salsa est, pour sa part, tenue par la loi d'informer sur cette possibilité et d'y participer si elle est initiée par un consommateur.

Juridiction compétente en cas d'échec

Si aucune solution amiable n'est trouvée, que ce soit par négociation directe ou par médiation, le litige sera porté devant les tribunaux.

Conformément au droit commun, la compétence juridictionnelle est attribuée comme suit :

Type de Litige	Juridiction compétente désignée
Litige d'ordre civil (impliquant un Participant non-commerçant)	Les tribunaux compétents de la ville de Paris , et plus spécifiquement le Tribunal Judiciaire de Paris .
Litige d'ordre commercial (rare, mais possible avec un Participant agissant à titre professionnel)	Les tribunaux compétents de la ville de Paris , et plus spécifiquement le Tribunal des Activités Économiques de Paris .

Tout litige relevant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente sera donc de la compétence exclusive des juridictions parisiennes.